

En Bref

Colza	Limaces	●	Peu de symptômes d'attaque constatés dans les parcelles. Conditions climatiques prévues dans les prochains jours peu favorables aux limaces
	Petite Altise	●	Aucun dépassement de seuil de risque. Vigilance car maintien des conditions climatiques favorables à leur activité.
	Grosse altise	●	Maintien d'une faible activité dans les parcelles. Aucun dépassement de seuil. Surveiller les parcelles n'ayant pas dépassé le stade « 3 feuilles ».
	Tenthrede de la rave	● ●	Conditions climatiques favorables à leur activité. Vigilance régulière à l'évolution des dégâts dans les parcelles où des larves ont été observées car seule la larve occasionne des dégâts qui peuvent être rapides.
	Pucerons	● ●	Conditions climatiques favorables à la colonisation des parcelles. Maintenir une vigilance dans les parcelles où leur présence a déjà été signalée.
	Taupins		Nombreuses attaques signalées dans le sud 29 et 56.

Céréales	Mesures prophylactiques	Mise en œuvre de mesures permettant de prévenir le développement des maladies et/ou des ravageurs.
----------	-------------------------	--

Maïs	Pyrale	Réaliser un sondage larvaire dans vos parcelles pour évaluer leur présence : observation importante pour appréhender le risque pour la prochaine campagne. Broyage des cannes de maïs nécessaire quand des dégâts sont constatés dans les parcelles.
------	--------	---

Légende des risques	
Risque faible	●
Risque moyen	●
Risque fort	●

COLZA

36 parcelles suivies cette semaine (Côtes d'Armor : 9, Finistère : 9, Ille-et-Vilaine : 9, Morbihan : 9).

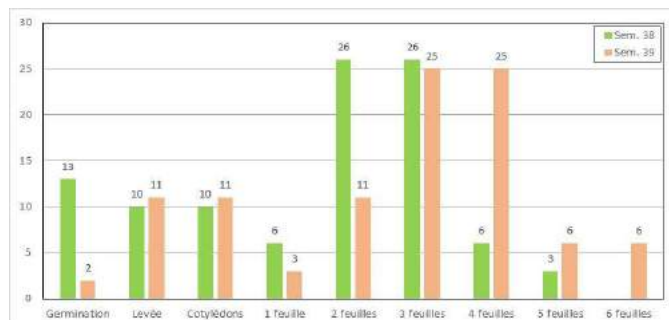
Stades

Stade moyen : 3 à 4 feuilles

Stade minimum : germination

Stade maximum : 6 feuilles

Malgré les quelques millimètres de pluie tombés en fin de semaine dernière, les levées restent difficiles et hétérogènes au sein des parcelles.



Répartition des parcelles suivies selon leur stade

Ravageurs

Limace

Observations issues des parcelles du réseau :

Résultat des piégeages : piégeage dans 3 parcelles (8 limaces/m²) sur 22 parcelles suivies.

Observation des plantes : dégâts de limaces signalés dans 12 parcelles sur 33 observées (en moyenne 11% des plantes avec des symptômes d'attaque et en moyenne 5% de la surface foliaire détruite).

Période et seuil indicatif de risque :

Du semis au stade 3 feuilles (B3).

Il n'existe pas de seuil indicatif de risque.

Il est donc important de surveiller vos parcelles pour anticiper les dégâts avec l'observation des plantes et le piégeage.

L'évaluation du risque doit se baser sur différents éléments :

- la dynamique des populations de limaces (relever les pièges tous les 2 / 3 jours),
- l'activité des limaces sur plantes (évaluation de l'évolution des dégâts sur plantes),
- le stade du colza (risque accru à la levée),
- la vitesse de développement du colza (culture peu poussante plus sensible aux limaces),
- l'évaluation du risque parcellaire potentiel vis-à-vis des limaces grâce à une grille (cf. page 7),
- les conditions climatiques (températures douces et humidité),
- La présence ou non d'auxiliaires.

Analyse de risque :

Les dégâts observés dans les parcelles restent de faible ampleur. Les conditions climatiques prévues dans les prochains jours restent défavorables aux limaces. Risque **faible**.

Environ 60% des parcelles sont encore dans la période de risque vis-à-vis des limaces.

Vigilance en cas de retour des pluies, favorables aux limaces notamment sur les parcelles à risque (présence de paille ou de résidus mal dispersés, sol argileux et motteux, précédent cultural à risque, travail du sol superficiel, ...) et encore dans la période à risque (inférieure à 3 feuilles).

Méthodes alternatives :

⇒ **Préserver les auxiliaires** : implanter des zones refuges (bandes enherbées), labourer peu profondément, choisir des produits molluscicides de biocontrôle.

Pour un complément d'informations, vous pouvez consulter le lien suivant :

www.ecophyto-pro.fr/data/2014_depliant_ecophyto_limaces_bat_bd.pdf

Altise des crucifères (petite altise) et altise d'hiver (grosse altise)

Observations issues des parcelles du réseau :

Piégeages des altises des crucifères : aucun signalement.

Piégeages des altises d'hiver : 11 cuvettes avec piégeage sur 27 relevées : en moyenne 5 individus par piège.

Observation des morsures : 14 parcelles avec des morsures sur les 30 suivies cette semaine : 29% des plantes présentant des morsures et 4% de surface foliaire détruite.

Période et seuil indicatif de risque :

De levée à 3 feuilles (B3) inclus.

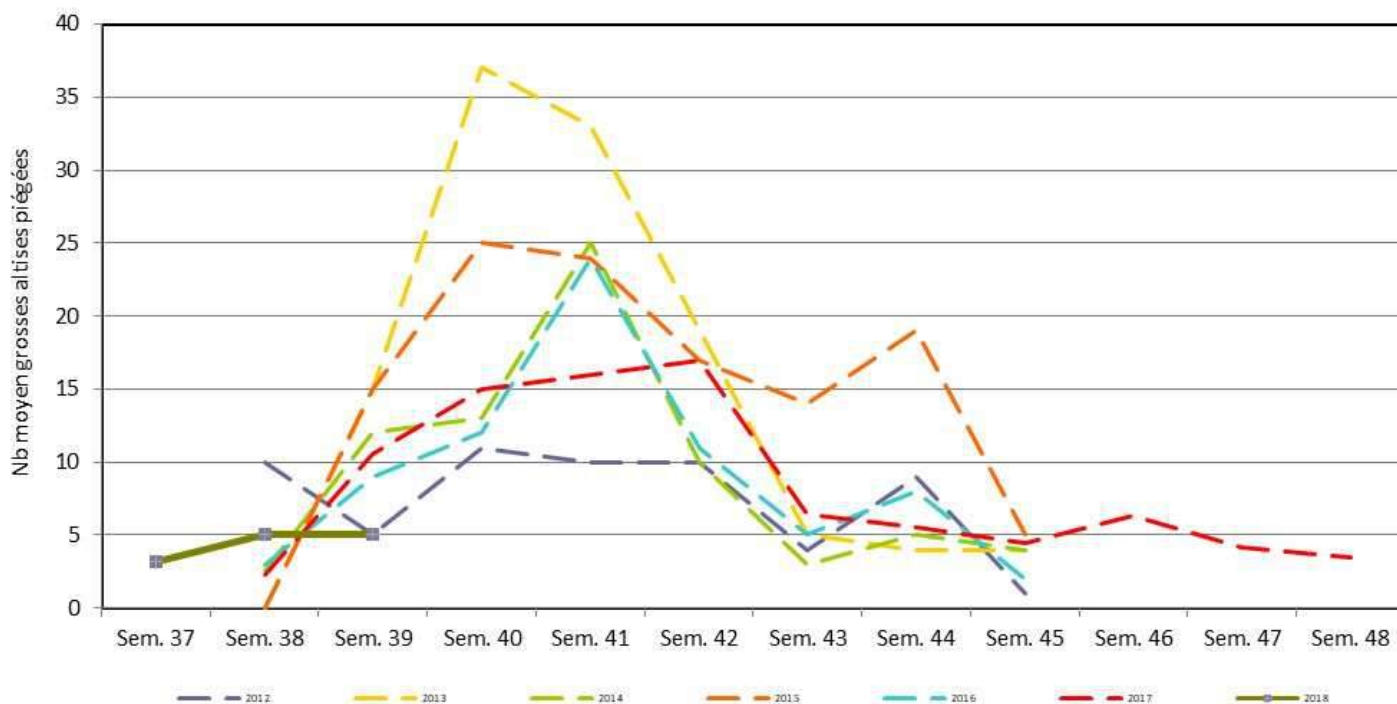
80% des pieds avec des morsures et 25% de la surface foliaire détruite.

Analyse de risque :

Peu d'évolution des dégâts et des piégeages depuis les derniers relevés (toujours faiblement présent dans le réseau). Aucun dépassement de seuil indicatif de risque. Pression **faible**.

Vigilance dans les parcelles n'ayant pas encore dépassé le stade « 3 feuilles » car les conditions climatiques pourraient devenir favorables à une sortie massive des grosses altises en fin de semaine (baisse des températures maximales puis remontée au-delà des 20 °C). Surveiller très régulièrement les cuvettes, le développement végétatif de la culture et l'évolution potentielle des dégâts

Evolution du nombre moyen d'altises piégées en cuvette jaune dans les parcelles du réseau sur plusieurs automnes



Moins de 25 % de la surface foliaire détruite



Plus de 25 % de la surface foliaire détruite

Source : Terres Inovia

Tenthrede de la rave

Observations issues des parcelles du réseau :

Résultat des piégeages : 14 cuvettes avec piégeage sur 27 relevées : en moyenne 11 adultes par piège.

Observation des plantes : 14 parcelles avec des dégâts sur les 35 suivies cette semaine : en moyenne 20% des plantes présentant des attaques et en moyenne 10% de la surface foliaire détruite.

Période et seuil indicatif de risque :

De levée à 6 feuilles (B6).

Prélèvement de plus d'1/4 de la surface foliaire par les larves.

Analyse de risque :

Les conditions climatiques sont toujours favorables à l'activité des tenthrèdes.

Il est fréquent d'observer des captures conséquentes d'adultes dans les cuvettes (mise en alerte). Les adultes ne sont pas nuisibles pour la culture. Pour autant, cela ne présage pas forcément une présence abondante de larves ultérieurement dans les parcelles qui sont seules responsables des dégâts. Elles dévorent les feuilles en ne laissant que les nervures.

Vigilance très régulière sur l'évolution des dégâts dans les parcelles en cas de présence de larves car les dégâts peuvent être rapides.

Risque **faible** pour les parcelles sans dégâts signalés.

Risque **moyen** à **fort** selon la population de larves présentes et la dynamique dans les prochains jours.

Larve de tenthrède de la rave



Source : Fredon Bretagne

Adulte de tenthrède de la rave



Source : Terres Inovia

Pucerons

Observations issues des parcelles du réseau :

Pucerons verts du pêcher : 7 parcelles (sur 34 observées) avec 14% des plantes touchées. 2 parcelles ont dépassé le seuil indicatif de risque.

Pucerons cendrés du chou : 1 parcelle (sur 32 observées) avec en moyenne 5% des plantes touchées.

Période et seuil indicatif de risque :

De levée à 6 feuilles (B6).

20% des plantes porteuses de pucerons.

Analyse de risque :

Conditions climatiques chaudes et sèches favorables à leur arrivée dans les parcelles.

Vigilance pour suivre l'évolution des populations qui peut être rapide. Observation de pucerons momifiés dans les parcelles.

Observer minutieusement les faces inférieures des feuilles.

Pression **faible** à **moyen** selon leur présence dans les parcelles.

Taupins

Observations hors réseau :

Des attaques de taupins ont été signalées dans le Sud 29 et 56 allant parfois jusqu'à la destruction totale de la culture.

Symptômes :

Ce ravageur se développe dans le pivot. Les plantules s'étiolent, entraînant la disparition des pieds dont les racines portent des lésions.

Les attaques sur les colzas sont généralement rares.

Mais occasionnellement, il peut y avoir de graves dégâts signalés.



Larves de taupin

Source : CLAL Saint Yvi

BLE

Des mesures peuvent être mises en œuvre pour limiter l'arrivée ou la propagation des maladies et/ou des ravageurs en perturbant leur cycle de développement.

Les mesures prophylactiques pouvant être mises en place sont les suivantes :

Date de semis :

- ⇒ **Éviter les semis trop précoces** : en Bretagne, la période de semis idéale est comprise entre le 20 – 25 octobre et le 10 novembre. Plus le semis est précoce, plus la culture est soumise à une grande période de contamination aux maladies qui, au final, peuvent s'exprimer intensément, telles que des attaques de **piétin échaudage** (développement du champignon limité par des températures froides) et éventuellement de **piétin-verse** (période de contamination plus importante en cas de semis précoce). Cela permet également de limiter la pression de certains ravageurs tels que les **pucerons (*Rhopalosiphum padi*)** qui peuvent être vecteurs de la **jau-nisse nanisante de l'orge**.
- ⇒ **Décaler la date de semis** : cela permet également de limiter la levée des plantes adventices, notamment certaines graminées qui germent préférentiellement à l'automne.

Variétés :

- ⇒ **Sensibilité variétale** : la sensibilité de la variété est un élément clé pour permettre de raisonner la lutte sur des maladies comme la septoriose, les rouilles, le piétin-verse ou l'oïdium.
- ⇒ **Choisir une variété tolérante** : il est important d'opter pour une variété tolérante aux maladies foliaires (septoriose, rouilles, oïdium) et au piétin-verse, notamment dans les parcelles à risque agronomique fort.

Travail du sol :

- ⇒ Enfouir les résidus de culture du précédent permettant ainsi de limiter le potentiel infectieux de certaines maladies (piétin-verse, fusariose des épis).
- ⇒ Utiliser un éparpilleur de menue paille pour éviter des effets andains derrière la moissonneuse-batteuse. (prévention du piétin échaudage).
- ⇒ Détruire les repousses de céréales et des graminées adventices qui peuvent être des relais pour certaines maladies (rouille jaune, rouille brune) et des réservoirs à pucerons.
- ⇒ Éviter les sols motteux et la présence de résidus de culture favorisant l'activité des limaces (humidité et nourriture).

Densité de semis :

- ⇒ Éviter les semis trop denses qui peuvent accentuer le développement de certaines maladies (oïdium) en maintenant une humidité dans la végétation et qui sont également propices à la verse en végétation.

Rotation :

- ⇒ Permettre de diminuer la pression de certaines maladies (piétin-verse, piétin échaudage, fusariose des épis) qui se conservent dans le sol.
- ⇒ Alternier les cultures d'hiver et de printemps pour permettre de couper le cycle de la flore adventice, ne pas spécialiser la flore présente et limiter les risques de résistance.

MAÏS

Ravageurs

Pyrales

Pour les parcelles qui ne sont pas encore récoltées, il serait intéressant de les observer et d'y réaliser des sondages larvaires pour évaluer la pression exercée par les larves de pyrale. Cette année, la pression a pu être forte. Cette observation réalisée à cette période de l'année permettrait de bien connaître la situation et de prévoir pour la prochaine campagne.

Méthode d'observation :

Il faut prélever 5 pieds à suivre sur cinq placettes prises au hasard, les disséquer et dégager les épis.

Les larves doivent être dénombrées sur ces 25 plantes pour obtenir le nombre moyen de larve(s) par plante.

Méthodes prophylactiques :

Après la récolte, le broyage fin et ras des cannes de maïs est fortement recommandé pour notamment détruire les larves de pyrale présentes à l'automne. L'enfouissement des résidus complètera le broyage en permettant une meilleure dégradation de ces résidus.

Les larves de pyrale sont très résistantes au froid. Mais, la pluie et les températures douces entraînent des développements de pathogènes sur les larves diapausantes, permettant aussi de diminuer les populations de pyrale.

Larve de pyrale



Source : Fredon Bretagne

L'ensemble des observations contenues dans ce bulletin a été réalisé par les partenaires suivants :

Agrial, Agriculteurs, Agritex Bocage, Arvalis-Institut du Végétal, BCEL Ouest, CRAB, CECAB, CFPPA de Caulnes, Coop de Broons, Coopérative Garun - La Paysanne, Coopérative Le Gouessant, Corre Appro, D2n, Eilyps, Even Agri, Fdceta 35, Fredon Bretagne, GN Solutions, Gruel Fayer, Hautbois SA, Lycée de Bréhoulou, SAS Seyeux.

Direction de Publication

Chambre Régionale d'Agriculture de Bretagne
ZAC Atalante Champeaux 35 042 RENNES
Contact : Louis LE ROUX
Animateur inter-filières
Tél : 02 98 88 97 71

Rédigé par :

FREDON Bretagne
5, Rue A. de St Exupéry
35235 THORIGNE FOUILLARD
Contact : Anthony GERARD / Nathalie SAULAI
Animateurs Grandes Cultures
Tél : 02 23 21 21 17

Comité de Relecture :

Arvalis-Institut du Végétal, Chambres d'Agriculture de Bretagne, Coop de France Ouest, Réseau IMPAACT pour Négoce Ouest, DRAAF-SRAL, Terres Inovia

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Si l'on donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre Régionale d'Agriculture dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations réalisées eux-mêmes dans leurs cultures et/ou sur les préconisations de bulletins techniques.